

Évaluation

Au cours de 1979-1980, la Section de l'affectation des employés administratifs a délégué deux SCY supérieurs qui sont venus se joindre à une équipe de trois agents s'occupant des affectations des SCY. Les deux SCY ont participé activement à l'application des politiques, aux comités de sélection, aux cours d'orientation et aux comités d'examen des appréciations pour le groupe SCY. Grâce à une série de rencontres avec les Bureaux/Directions, auxquelles participaient les gestionnaires et leurs secrétaires, la direction est maintenant beaucoup plus consciente de la valeur des SCY dans leurs groupes de travail; cela a aussi permis de résoudre des problèmes liés au travail, par exemple l'étude de moyens pour réduire le volume de la dactylographie, les heures supplémentaires trop nombreuses, la mauvaise utilisation des SCY comme messenger, etc. Le programme a suscité un accroissement considérable des communications entre gestionnaires et SCY, ce qui en retour s'est traduit par une amélioration globale des conditions de travail et du moral.

La fréquence des affectations terminées prématurément au sein du groupe SCY n'a pas beaucoup changé au cours de 1979-1980. Les départs ont cependant été attribués à des circonstances propres à chacun des SCY dans les missions à l'étranger et qui ne pouvaient être prévues au moment où les décisions portant sur l'affectation ont été prises. Il ne faudrait pas voir là matière à ternir le beau travail effectué par les SCY occupant des postes d'agents d'affectation.

Par suite de l'assemblée générale au cours de laquelle le sous-secrétaire d'État adjoint (administration) s'est adressé à la communauté des SCY à l'Administration centrale en septembre 1979, et où les principaux sujets de préoccupation des SCY ont été discutés, des représentants des SCY ont organisé, de leur propre initiative, une série de rencontres officieuses avec les agents d'affectation des SCY. Y ont été discutés entre autres des sujets comme les processus d'affectation, les mutations latérales et les réaffectations, le travail temporaire à l'occasion de conférences internationales et les occasions d'avancement professionnel. On a également répondu aux questions posées par les SCY. Cela a incité les SCY à demander des entrevues privées avec leur agent d'affectation afin de mieux explorer les options qui s'offrent à eux et a entraîné une amélioration globale de la situation en permettant de définir avec réalisme ce que l'on attend des SCY.